# Liste des médailles obtenues par des sportifs français aux Jeux Olympiques et paralympiques de 2012 et de 2014

1. **Description générale**

**Généralités**

Maintenir le rang de la France parmi les grandes nations sportives est un axe important de la politique sportive de l’Etat et qui passe notamment par l’obtention de bons résultats lors des rencontres sportives internationales, et notamment par l’obtention de médailles lors des Jeux Olympiques (JO) et des Jeux Paralympiques (JP) d’été et d’hiver.

Dans cette optique, la direction des sports dispose des données relatives aux médailles obtenues lors des JO par des athlètes français. Ce sont ces données qui sont restituées dans le jeu de données « liste des médailles obtenus par des sportifs français aux jeux olympiques et paralympiques de 2012 et de 2014 », pour les JO et JP d’été 2012 et pour les JO et JP d’hiver 2014.

Chaque athlète français reçoit une prime pour l’obtention d’une médaille ; Le montant de ce primes ont été fixées pour le Jeux olympiques et paralympiques de 2012 et de 2014 à :

* 50 000 € pour une médaille d’or ;
* 20 000 € pour une médaille d’argent ;
* 13 000 € pour une médaille de bronze.

**La présentation par médaille**

L’objet du jeu de données JO\_Liste\_Medaille\_20122014 étant d’identifier toutes les médailles obtenues par les sportifs français lors des JO, il est présenté par médaille obtenue. Ainsi, un sportif ayant obtenu plusieurs médailles dans différentes épreuves sera répété autant de fois qu’il aura obtenue de médaille. De même lorsqu’une équipe a obtenu un titre, tous les membres de cet équipe sont listés dans le tableau puisqu’ils ont tous obtenus une médaille d’or, quand bien même un seul titre aura été décerné).

1. **Présentation du fichier de données**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Variable** | **Format** | **Définition** |
| Fédération | Texte | Nom de la fédération à laquelle est rattachée l'épreuve ayant donnée lieu à l'obtention de la médaille |
| Discipline | Texte | Nom de la discipline à laquelle est rattachée l'épreuve ayant donnée lieu à l'obtention de la médaille |
| Epreuve | Texte | Nom de l'épreuve ayant donnée lieu à l'obtention de la médaille |
| NOM | Texte | Nom du sportif ayant obtenu la médaille |
| Prénom | Texte | Prénom du sportif ayant obtenu la médaille |
| Sexe | Texte | Sexe du sportif ayant obtenu la médaille; 2 modalité: "M" (masculin) ou "F" (féminin) |
| MEDAILLE(S) | Texte | Métal de la médaille obtenue |
| Année | Texte | Année au cours de laquelle s'est disputée l'épreuve ayant donné lieu à l'obtention de la médaille |
| Olympique/paralympique | Texte | Type de jeux auxquels sont rattachés l'épreuve ayant donné lieu à l'obtention de la médaille; 2 modalité de réponse: "olympique" et "paralympique" |

1. **Précisions sur les spécificités du jeu de données**

**Spécificités générales du jeu de données**

Le jeu de données identifiant les médailles obtenues par des sportifs français, le nombre de médaillés est différent du nombre de titres décernés. A titre d’exemple l’équipe de France a remporté le tournoi de handball masculin des JO 2012. Chaque membre de l’équipe étant un athlète français ayant remporté une médaille, ce titre donne lieu à l’inscription de15 lignes dans le jeu, mais toute rattaché à l’obtention d’un résultat lié à une seule et même épreuve.

**Spécificités de la colonne « Fédération »**

Toutes les épreuves organisées dans le cadre des Jeux Paralympiques sont rattachées à la fédération handisport.

*NB : la catégorisation des épreuves et disciplines par fédération est souvent utilisée dans le cadre des politiques sportives et est donc présente dans plusieurs jeux de données. Toutefois, ces jeux ne s’appuient pas sur un référentiel commun. Aussi les appellations pour désigner chaque fédération ne sont pas toujours communes à l’ensemble des jeux de donnés.*

**Spécificités de la colonne « Discipline »**

Une discipline est une sous catégorie d’épreuves réunies sous une appellation commune partageant certaines caractéristiques et rattachée à une Fédération. A titre d’exemple, les épreuves de « K1 femme » et « C1 homme » sont rattachées à la même discipline « slalom », discipline elle-même rattachée à la fédération de Canoë-Kayak.

*NB : la catégorisation des épreuves par discipline est souvent utilisée dans le cadre des politiques sportives et est donc présente dans plusieurs jeux de données. Toutefois, ces jeux ne s’appuient pas sur un référentiel commun. Aussi les appellations pour désigner chaque discipline ne sont pas toujours communes à l’ensemble des jeux de donnés.*

**Spécificités des colonnes « NOM » et « prénom »**

Lorsque le nom et la cellule de ces colonnes est rempli d’une couleur, l’individu désigné est un guide ayant accompagné l’athlète lors d’une épreuve organisée dans le cadre des Jeux paralympiques. Il reçoit une prime d’un montant équivalent à celle fixée pour les athlètes.